

St-Zénon, le 23 février 2018



Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association de chasse et de pêche Lavigne qui se tiendra le samedi 24 mars 2018 à 9h au 20 chemin Brassard, Saint-Paul-de-Joliette, à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ainsi qu'au verso, des informations concernant l'élection des administrateurs sortants.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents qui seront soumis à l'assemblée dans le site internet de la ZEC, [www.zeclavigne.com](http://www.zeclavigne.com), à l'onglet Nouvelles, soit :

- Rapport annuel 2017 de la ZEC Lavigne
- Statistiques de pêche 2017
- Règlement concernant les conditions de pratique de certaines activités récréatives dans la zone d'exploitation contrôlée Lavigne.

Des copies de ces documents seront disponibles sur place le jour de l'assemblée.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Nathalie Poitras

Présidente